

# NOTRE RÉGION

**VALLOIRE-GALIBIER** Polémique à la foire du tout terrain

## Les organisateurs n'avaient pas toutes les autorisations

**MURRIENNE**

du tout terrain a ses portes. Mais fait pas l'unanimité des associations de l'environnement en Maurienne "Wilderness" a plainte contre les organisateurs. Pour les deux, « bien que ne aucune autorisation administrative délivrée par les organisateurs sur un terrain de type 4X4. »

Le porte plus particulièrement sur le « non-respect de l'Environnement » et la pratique autorisée dans les lieux. »

de la polémique du Pratier. « Cette zone comarquée par la commune et les propriétaires du motoneige Jacques Besse au maire de Pratier, « les 4x4 ne peuvent emprunter la circulation sur quel véhicule »

alors que la foire du tout terrain a évolué sur le cadre d'un terrain à la Foire. Or pour effectuer de la pratique, les organisateurs ne possédaient pas les autorisations. Les faits ont été constatés par la gendarmerie et la zone a été fermée.



A partir d'un monticule de gravats qui se trouvaient là, les organisateurs ont dû aménager rapidement une nouvelle zone de pratique pour les 4x4. La première a dû être fermée suite à la plainte des associations.

route D902 menant au Galibier et de la Valloirette, cette zone avait été réalisée dans un cadre idéal. « Nous avons une autorisation préfectorale qui n'interdisait pas et qui ne donnait pas d'autorisation », se défend Jacques Besse à la tête de l'organisation. « Je regrette que cette zone fréquentée chaque année à la foire depuis 8 ans ait dû être

fermée. Cela nous a obligés à en réaliser une autre avec forcément des dépenses supplémentaires. La foire continue et les exposants sont contents, tout comme les visiteurs. » poursuit l'organisateur.

Sur le terrain, Gabriel Atzori, responsable des zones pour la foire du tout terrain ne cache pas sa colère.

« Depuis plusieurs jours, nous avons travaillé dur à la réalisation de la zone en respectant la nature, pour garder les choses en l'état. C'est plus que désolant d'en arriver à des extrémités de la sorte. Il faut tout recommencer. Contrairement à la zone du Pratier réalisée dans un cadre naturel exceptionnel, la nouvelle (NDLR : située à

quelques mètres) demande beaucoup plus de vigilance au niveau de la sécurité. »

Un imposant tas de gravats a été « mis en forme » par une pelle mécanique. « Malheureusement, nous ne pourrions l'ouvrir à M. tout le monde. Ceux qui désireront la parcourir devront être accompagnés d'un professionnel. »

**Les orages du début de semaine ont été catastrophiques**

**L'ACCUEIL DU SERVICE DES EAUX**